

LANGUE DE BOIS ET FAIT AUTONYMIQUE

par Geneviève Petiot

e-mail : genevieve.petiot@wanadoo.fr

Résumé : Comment le lectorat, diversifié, des discours politiques perçoit-il les « faits autonymiques (autonymie, connotation autonymique, modalisation autonymique) » ? Les discours comportent-ils des marquages d'une interprétation de ces faits, et la spécialisation et la fixation de vocables et segments intervient-elle dans ces lectures ? Quel est alors le rapport entre faits autonymiques et jugement de « langue de bois » ?

Mots-clés : autonymie, connotation autonymique, modalisation autonymique, interprétation, langue de bois, mémoire discursive.

Abstract : How do the various readers of political discourses perceive « autonomous facts » (autonymy, autonomous connotation and autonomous modalization) ? Do the discourses have interpretation' markings ? Do lexical specializations and settling play a prominent part for readers ? Is there a relation between autonymic occurrences and « wooden discourses » ?

Keywords : autonymy, autonomous connotation, autonomous modalisation, interpretation, « wooden language », discursive memory.

La conclusion de l'article « *autonymie* » de *La grammaire d'aujourd'hui* (1986) :

Le discours politique contemporain fait un très large usage de la connotation autonymique, qui permet au locuteur de prendre ses distances par rapport aux mots qu'il emploie.

fondera l'examen des relations entre ce que l'on appelle « langue de bois » et le fait autonymique de discours politiques.

L'approche adoptée diffère de celle exprimée par les auteurs de l'ouvrage cité : ce n'est pas en effet le point de vue du locuteur qui sera ici pris en considération, mais celui des destinataires des discours. Peut-on repérer des marques discursives qui leur permettraient de décrypter ces « faits autonymiques », et préciser cette formulation large ? Il s'agira alors d'examiner la désignation critique de « langue de bois », à partir d'appréciations portées par les récepteurs et du fonctionnement réflexif du discours. Cette réflexivité, propriété de la langue, manifestée par l'autonymie, est aussi à l'œuvre, en discours, dans le phénomène de « connotation autonymique » ou encore de « modalisation autonymique »¹.

¹ L'*autonymie* peut se définir comme la « propriété linguistique en vertu de laquelle tout mot ou tout élément linguistique peut être employé pour se désigner lui-même » (cf. M.-F. Mortureux, 97). La *connotation autonymique* « apparaît comme une structure de 'cumul des deux sémiotiques' [sémiotique dénotative, parlant du 'monde' et sémiotique métalinguistique, parlant du signe] constituant un 'mode bâtard' [signifiant] en bloc la chose et le nom » (J. Rey-Debove, 85) ; quant à la *modalité (modalisation) autonymique*

D'autre part, les propos d'A. Rey (1977)

La frontière entre 'lexie' et 'énoncé libre' n'est pas nettement tracée ; la phraséologie occupe un domaine intermédiaire, selon un continuum allant de la suite lexicalisée au syntagme et à l'énoncé simplement fréquent – en discours – et prévisible – en langue

amènent à prendre en considération le degré de fixation des vocables et phraséologies dans les discours considérés, voire en langue, pour jauger le fait autonymique. Je m'efforcerai de dégager les modes de saisie de ces « énoncés fréquents » que sont les répétitions discursives, pouvant contribuer, dans le domaine du politique, à l'effet langue de bois, et relever de la modalisation autonymique, par la représentation d'un discours « autre » déjà tenu auparavant et ailleurs. Ces énoncés et ces mots politiques dont la fréquence semble imposer, à un moment donné, l'entrée dans le vocabulaire du domaine, pourraient être glosées, non comme dans les textes littéraires examinés par J. Rey-Debove en un « comme je dis », mais en un « comme nous disons » (Petiot, 1982). Les commentaires et gloses des observateurs de ces discours et des effets produits seront donc pris en compte.

L'étude d'auto-citations, en l'occurrence de J.-M. Le Pen, permettra de préciser, dans un premier temps, les modalités de décryptage et de masquage de ces faits autonymiques ; c'est à cette lumière que seront ensuite examinés le fonctionnement lexical d'unités répertoriées et le rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans la « langue de bois » politique.

1. La lecture de la connotation autonymique

Le journal *Libération* du lundi 13 juillet 1998 présente un extrait de la déclaration faite par le dirigeant du Front national J.-M. Le Pen à propos de la victoire de l'équipe de France au Mondial de football², dans lequel on relève plusieurs « faits autonymiques », dont le premier est signalé par un commentaire du journal.

1.1. Des faits autonymiques

Le premier « fait autonymique » fait, de la part du journal, l'objet de commentaires qui le soulignent et guident les lecteurs ; en revanche, les autres ne sont pas relevés (sont-ils lus ?) par le même journal, ce qui laisse ainsi aux lecteurs la possibilité de les décrypter, ou non ; mais à quelles conditions ? « un détail de l'histoire » ...

(*opacifiante du dire*), J. Authier-Revuz (95) la définit comme “ une opacification, résultant de ou consistant en – selon que l'on parle du résultat ou du processus énonciatif – une référence au monde accomplie en interposant sur le 'trajet' de la nomination la considération de l'objet signe par lequel on réfère. ”

Si le premier des deux derniers concepts est fondé, pour J. Rey-Debove, par un point de vue sémiotique, le second repose sur une approche énonciative.

² Voir exemplier final.

Caractérisant la victoire française, le syntagme est repris de propos tenus auparavant par le même président du Front National, désignant alors la solution finale touchant ceux que la doctrine nazie rangeait parmi les « races inférieures » (juive, tzigane, ...) et les « dégénérés » (homosexuels, marxistes, handicapés, ...). L'auto-citation, « un détail de l'histoire », contenue dans l'énoncé

La Coupe du Monde est un détail de l'histoire.

remplit un double rôle dans la déclaration de 1998 :

- elle exhibe le syntagme, et le prend ainsi comme référent, conformément au fonctionnement autonymique.
- elle désigne un nouveau référent, la Coupe du Monde de football, et le qualifie de « détail », vocable analysable comme axiologique, ce que suggère le *Petit Robert* (1967) :

4° *Cour.* Élément non essentiel d'un ensemble ; circonstance particulière. [...] *Petit détail ; détail sans importance, insignifiant.*

Ce faisant, la déclaration banalise l'expression, désormais disponible pour d'autres contextes, la conforte ainsi que le jugement qu'elle explicite, tout en adressant un clin d'œil aux partisans du FN, ce que relève le commentaire.

Ce « cumul de deux sémiotiques » constitue un « mode bâtard [signifiant] en bloc la chose et le nom », selon la définition qu'élabore J. Rey-Debove de la connotation autonymique (J. Rey-Debove, 1985).

L'auto-citation, qui renvoie tant aux propos tenus par J.-M. Le Pen à propos de l'extermination programmée de déportés qu'à l'analyse dite révisionniste du Front National concernant les mêmes faits, est explicitée comme lisible par « un public averti » ; il s'agirait donc d'une citation masquée qui ne serait décryptable que par certains destinataires, et qui construit ainsi une représentation de « discours autre », rapporté ; appartenant à un discours antérieur du même locuteur, le Front National et son porte-parole, elle est glosable par un « comme nous disons (au FN) » en modalisation autonymique, ou encore modalisation opacifiante du dire : les deux approches, sémiotique et énonciative, se conjoignent dans cet emploi. En tant que porte-parole officiel du Front National, J.-M. Le Pen cumule en effet le statut, politique, de locuteur collectif (« comme nous disons » [au Front National]) et celui, langagier, de locuteur (« comme je dis »). Le commentaire journalistique semble ne reconnaître que le second statut, et n'attribuer à certains auditeurs, le *public averti*, que celui de récepteurs d'un discours individuel dont ils peuvent décrypter la signification ; le fonctionnement discursif n'est appréhendé que dans un rapport de personne, unique et individualisée, à ses allocutaires. En revanche, les auditeurs sont différenciés par les commentaires, en militants d'un parti appréciant les propos de leur leader, et en récepteurs constituant « l'opinion publique », que le journal met sur la voie du décryptage. tout en appartenant lui-même au public perspicace.

La lecture se dédouble donc : celle d'un *public averti* et partisan du révisionnisme opéré par le discours 1 ; celle du journal, glosant la réception, et qualifiant doublement la réception par les adjectifs *averti*, montrant la perspicacité des journalistes, et *gras*, caractérisant de façon péjorative le dit public. Cette lecture journalistique s'adresse elle aussi à un public 'averti', celui qui, ainsi mis sur la voie, peut aller jusqu'au bout de la signification de l'expression :

les citoyens français peuvent être de races et de religions différentes

Ce segment fonctionne apparemment comme énoncé libre. Et pourtant, cette définition de la citoyenneté n'est pas sans poser problème et sans évoquer des théories « raciales », selon le terme employé par P.-A. Taguieff (1998).

Commençons par rappeler que la liberté de *religion* est reconnue par la Constitution, parmi les libertés privées, mais que la pratique religieuse ne définit pas la citoyenneté dans l'état laïc français. Rappel, ici, d'un temps et d'un régime ancien, celui du royaume chrétien de France ?, ou prise en compte inattendue de la diversité religieuse des Français ?

L'emploi *races* n'est pas plus relevé par *Libération*. C'est que la polysémie du mot s'est accrue au cours du XXe siècle, ce dont atteste l'extrait de l'article élaboré par le *Petit Robert électronique* (1996) :

I

1 Famille, considérée dans la suite des générations et la continuité de ses caractères [citation de Malherbe].

2 Vieilli Communauté plus vaste considérée comme une famille, une lignée [citations de Gautier, Chateaubriand].

3 Fig. Catégorie de personnes apparentées par des comportements communs [citation de Sartre].

II

1 Subdivision de l'espèce zoologique, elle-même divisée en sous-races ou variétés, constituée par des individus réunissant des caractères communs, héréditaires (citations de Balzac).

III (Groupes humains)

1 (1684) Groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (couleur de la peau, proportion des groupes sanguins, etc.) représentant des variations au sein de l'espèce. *race blanche, jaune, noire. Croisement entre races*. V. **interracial ; métissage** [citation de Gaxotte : *Essai sur l'inégalité des races humaines, ouvrage de Gobineau. Il n'existe pas « de race française, ni de race bretonne, ni de race aryenne, mais [...] une nation française, un peuple breton, des langues aryennes »*]

2 Par ext. (XIXe) Groupe naturel d'hommes qui ont des caractères semblables (physiques, psychiques, culturels, etc.) provenant d'un passé commun. V. **ethnie, peuple**. [La France, « la nation dans laquelle tant de races sont venues se fondre » (Valéry) (V. **multiracial** « Ces questions de suprématie de races sont niaises et dégoûtantes » (R. Rolland) V. **racisme**.].³

³ L'utilisation du gras et du soulignement est le fait du dictionnaire.

L'emploi du mot comme synonyme de 'peuple' explique la non-lecture par le journal d'une autre valeur du même mot, qui serait à mettre en relation avec les théories racialistes de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, à l'origine de la doctrine raciste nazie, fondant la supériorité de la prétendue race aryenne. Le contexte proche renforce cette interprétation, de par les relations tissées par la co-occurrence de « l'histoire de la guerre que se mènent les peuples » (l.4), « affrontement national » (l. 5) et « la volonté de servir [la patrie] ». Sont alors rassemblées l'idéologie guerrière des peuples faits de « races différentes » et l'exploitation de la métaphore, courante, du sport comme combat. De surcroît, les prises de position révisionnistes, rappelées par ce fragment de discours tenu par un parti d'extrême-droite, autorisent cette interprétation.

Jeu sur les mots et avec les mots, le discours lepéniste construit une cohérence qui puise dans le passé plus ou moins lointain, et ne semble pas souvent perçue. L'épaississement référentiel – emploi 'mondain' référant à un objet du monde doublé d'un 'terme' spécialisé appartenant à la théorie racialiste – passe le plus souvent inaperçu, comme c'est le cas ici.

un certain parfum d'affrontement national

La jonction entre guerre historique et matchs sportifs est réalisée par la répétition, dans le même énoncé, du syntagme « l'affrontement «déterminé tout d'abord par médiatisé des équipes de football », syntagme qui réfère à la Coupe du monde, puis par l'adjectif relationnel devenu qualificatif « national ». Le glissement opéré s'explique par le chant des hymnes nationaux avant chaque rencontre du Mondial, accompagnant ensuite la remise des trophées.

Mais l'adjectif renvoie aussi au nom du groupe représenté par l'orateur, le « Front National ». Il construit des paradigmes spécifiques de ce groupe, dont notamment « la préférence nationale ». Faisant écho au nom propre (FN) dans lequel se reconnaît un « public averti », l'adjectif prend valeur d'autonome, avec le double fonctionnement de « mention » et d'« usage ».

1.2. La lisibilité de ces faits autonomiques

On peut constater que le court fragment discursif examiné est caractérisé par son fonctionnement autonymique : la connotation autonymique, définie par un point de vue sémiotique, se renforce de la modalisation autonymique énonciative et se combine avec l'autonomie stricto sensu pour assurer la cohérence discursive et sémantique de l'extrait étudié.

Les commentaires journalistiques ne font un sort qu'à l'un des faits autonomiques, celui qui serait apprécié par les partisans du FN. Sans doute plus proche dans la mémoire que les autres, ne serait-ce que par la polémique qu'a entraînée ce parti pris révisionniste, le

« détail de l'histoire », mis en scène par les deux énonciations, celle de J.-M. Le Pen et celle de *Libération*, semble cacher les autres faits autonymiques.

On peut aussi remarquer que ces faits autonymiques ne sont pas ressentis comme relevant de la « langue de bois », reproche couramment adressé par les journalistes aux orateurs politiques. Seules des formes marquées encourraient de telles accusations, les « énoncés fréquents », et les citations plus ou moins masquées échappant alors à un plus large auditoire. En ce cas, la réception filtrerait et sélectionnerait ce qui apparaît saillant, et laisserait échapper le fil conducteur du discours, ce jeu sur les mots codés, appartenant à un vocabulaire politique, voire à une nomenclature patentée, mais aussi susceptibles de fonctionnements analysés comme « courants », appartenant de ce fait au vocabulaire mondain. Ainsi, l'insistance portée sur « national » par le jeu des co-référents passe inaperçue : aucun commentaire, ni du dire, ni du dit ; et la polysémie de « race(s) » ainsi que son emploi courant dès la fin du XIX^{ème} siècle en tant que synonyme de « peuple » faciliteraient la non-perception du fait autonymique.

Le fait autonymique discrimine ainsi des lectorats distincts : ceux qui le lisent et peuvent aussi bien approuver que réfuter les emplois, et ceux qui, ne lisant pas la lexie fixée dans le discours frontiste, ne pourraient qu'accepter la formulation jugée de « bon sens » : une victoire sportive ne change pas la face du monde, et la nation française est diversifiée.

Les commentaires journalistiques portent, au début, sur le dire lepéniste, pour ne plus s'intéresser par la suite qu'au dit. La lexicalisation (en langue) et l'acceptation, relativement courante, de « race » en synonyme de « peuple, ethnique, ... » masque l'emploi politique du vocable dans l'extrême-droite et efface son usage et sa valeur politique, bloquant du même coup la « mémoire discursive »⁴.

La saillance de vocables spécialisés aurait donc à voir avec la distance prise par les récepteurs et leurs jugements de langue de bois, et la (non-)lisibilité des faits autonymiques fonderait ainsi des lectures – et des lectorats – « en feuilleté » et non en continuum.

2. Les avatars d'« autogestion » et ses lectures

A contrario, la (relativement courte) « vie » du vocable politique *autogestion* illustre certains aspects de l'opacité / clarification d'un mot spécialisé et les problèmes de lisibilité de son fonctionnement référentiel et sémantique. Jugé peu compréhensible, notamment par la presse, ce vocable politique de la gauche autogestionnaire aurait ainsi relevé de la « langue de

⁴ Le concept a été développé par J.-J. Courtine (81) et a à voir avec le “ préconstruit ” discursif de ‘l'école d'analyse de discours’ de M. Pêcheux. Il se définit comme “ l'existence historique de l'énoncé au sein de pratiques discursives ” ; les “ effets de mémoire ” s'articulent donc dans le temps long d'une mémoire, mais aussi dans le temps court de l'actualité d'une énonciation. La notion est inséparable d'une prise en compte des relations entre interdiscours et intradiscours (voir Petiot, 90b, p. 217).

bois » comme non immédiatement accessible à tous les locuteurs et comme unité d'un vocabulaire spécialisé. L'opacité référentielle de ce vocable politique et la question des acteurs de l'autogestion socialiste (Mortureux-Petiot 1990) jouent un rôle important dans le reproche qui lui est adressé d'appartenance à la « langue de bois ».

2.1. Des définitions et caractérisations du vocable

Les années 70 ont vu s'installer dans le discours politique le vocable *autogestion* comme mot-clé de la gauche, voire de l'extrême-gauche (Petiot 1982, 1990 a, Mortureux-Petiot 1990). La recherche d'une définition du vocable est, au début, centrale tant pour la CFDT que pour le PSU, qui s'efforcent ainsi de fixer un référent stable et acceptable. L'emploi du vocable est le support de définitions relevant du métalangagier, attirant l'attention sur le signe, fonctionnant dès lors comme autonome (voir exemplier).

Les définitions situent le nouveau vocable par rapport à ceux qui fonctionnent déjà dans les discours des organisations.

Pour la CFDT, on relève ainsi son insertion dans *les orientations fondamentales, les piliers de la société à construire, le projet [de société] de la CFDT*, chaque objectif déjà connu incluant la donnée nouvelle (la troisième) qu'est l'*autogestion*; mais aussi les explicitations d'ordre économique et social, ainsi que des perspectives plus larges encore : *les espérances de l'humanité d'aujourd'hui*, et des termes marxistes dans ces textes de Résolutions de congrès : *[l'idéal] d'une société bannissant l'exploitation du travail humain, la domination et l'aliénation*. Accompagnant les efforts de la centrale syndicale pour préciser ce qu'elle entend par *autogestion*, les commentaires sur le mot lui-même ne manquent pas, d'ordre polémique et justificatif.

Pour le PSU, l'insertion d'*autogestion* dans le vocabulaire du socialisme marxiste est explicite, ainsi que les perspectives politiques et globales, conformément au rôle des partis politiques. On peut aussi constater que l'*autogestion* relie le social, le politique, l'économique et l'individuel : *[l'autogestion est un projet d'une société où] les hommes soient capables de prendre en mains leurs propres affaires, de prendre eux-mêmes les décisions qui concernent leur travail, leur cadre de vie [...] toute leur vie quotidienne*, dessinant en creux l'analyse de la société d'aujourd'hui par la perspective de *la réalité de demain*.

Dans les énoncés apparemment définitionnels on peut aussi, par ailleurs, remarquer le rôle que jouent les modalisations (voir exemplier); indice, sans doute, à la fois de polémique et de reconnaissance de difficultés concernant tant la construction référentielle que l'acceptabilité du néologisme par le lectorat visé.

2.2. La répétition du vocable

Le fonctionnement autonymique du vocable s'accompagne dans les deux discours de sa réitération, visant par là l'acclimatation du signe par les militants, et la saisie de sa double visée référentielle : celle du mot, et celle de la chose, ou encore celle du dire et du dit.

Son emploi, situé par rapport aux acquis théoriques antérieurs, le fait entrer dans un discours déjà-là, plus ancien, et active la « mémoire discursive » ; ses collocations : *période de transition, dépérissement progressif de la division sociale du travail, renversement de l'Etat bourgeois et prise de pouvoir par les travailleurs* en font un élément constitutif de la théorie marxiste et le posent comme un équivalent de la *dictature du prolétariat* ; mais le vocable *dictature* a changé de définition entre la première traduction de Marx au XIX^{ème} siècle et l'emploi de la lexie à la fin du XX^{ème}, entraînant un contre-sens sur le mot, jugé péjoratif. Le XIX^{ème} siècle distinguait en effet *despotisme, tyrannie* et *dictature* qui s'opposait aux deux premiers par les sèmes /légitimité/ (vs. /arbitraire/) et /limite (de temps)/ (vs. /sans limite/), son référent communément partagé dans les discours politiques notamment étant 'la dictature romaine [remise légitime du pouvoir par le Sénat à un dictateur pour une période de six mois, due à une situation critique (Petiot 1998)].

La nouveauté du vocable *autogestion*, ainsi revendiqué comme appartenant de droit à un discours déjà ancien, vise à l'ancrer à la fois dans la mémoire des récepteurs et dans la mémoire discursive elle-même. Sa prolifération en discours, les définitions et caractérisations dont il fait l'objet, les commentaires et gloses dont il est le support, attirent ainsi l'attention des récepteurs sur lui, et le discours « autogestionnaire » semble pouvoir s'appréhender notamment comme le discours qui fait fonctionner le mot et le consacre comme donnée de l'analyse politique, voire marxiste. De plus, contrairement au *détail de l'histoire, autogestion* est recensé comme entrée d'article par les dictionnaires français, ce qui sanctionne sa fixation en langue, et non plus seulement dans un discours plus ou moins particulier, celui de deux organisations, l'une syndicale et l'autre politique.

Par ailleurs, dès 1972, les commentaires des partisans et adversaires de l'autogestion abondent, relevant du *fait autonymique* :

Le mot d'autogestion, en s'en tenant à la lettre [...] ; l'autogestion est une formule creuse, une technique astucieuse ...) ; il faut découvrir sous le mot la volonté des travailleurs de prendre leur autonomie, d'assumer leur destin dans l'entreprise, dans toute la vie, ...

Autonymie et modalisation autonymique ont ainsi partie liée, le matraquage lexical semblant être le trajet à suivre pour imposer la perspective d'un socialisme autogestionnaire. Le renforcement du mot, pris comme signe, et le renforcement de la conviction des tenants de cette perspective sont difficilement séparables, le dire de l'autogestion étant le dit *autogestion*.

2.3. « Apparemment parler le républicain (ou le Chevénement) n'est pas très difficile »

L'instauration du vocable *autogestion* par l'insistance sur le signe, voire le signifiant, a à voir avec ces propos d'A. Rémond (*Télérama*, n° 2643, p. 210) :

Apparemment, parler le républicain (ou le Chevènement) n'est pas très difficile. Il suffit d'utiliser un certain nombre de mots-clés ('valeurs', 'convictions', 'éthique' ou bien 'école', 'police', ...) et d'y ajouter 'républicain(e)s'.

La République pour Jean-Pierre Chevènement, c'est un peu comme la liberté pour Alain Madelin. Un libéral façon Madelin, c'est celui qui réussit à placer le mot liberté un maximum de fois dans la même phrase. Genre : « L'économie libérale est une économie de la liberté qui libère pour laisser libres d'exercer leur liberté les forces vives du pays qui croient que rien ne se crée sans liberté ». Ça ne mange pas de pain, même si ça ne veut pas dire grand-chose.

Au-delà de l'amusement, ce qui nous est dit est un jugement sur des discours politiques, porté par un téléspectateur, doublé d'un éditorialiste chargé de stigmatiser des comportements en amusant, « Mon œil » étant une critique hebdomadaire du montrer et du dire audiovisuel. Si les manies discursives individuelles sont ainsi croquées, elles débordent la parole individuelle pour caractériser le dire de l'homme politique, « républicain » ou « libéral ». Le dit et le dire sont l'objet du propos journalistique, le second étant atteint par la citation pastiche du premier. La sanction portée sur cet affichage, traduisant l'attitude du décrypteur, étant sans appel et jugeant de façon tranchée le dire politique : « même si ça ne veut pas dire grand-chose ».

2.4. Le jugement de « langue de bois »

Implicitement, le « Mon œil » d'A. Rémond a donc à voir avec le jugement, péjoratif, de « langue de bois ».

Le rapprochement de deux petits fragments discursifs (autour d'*autogestion*, puis de *républicain* et *libéral*) permet ainsi d'aller plus loin dans l'analyse de ces faits autonymiques. Si dans le second cas, est républicain, ou libéral, celui qui exhibe le vocable en déclinant le paradigme, n'y aurait-il pas un possible fonctionnement identique dans le premier cas ? Le reproche de la langue de bois s'esquisse alors : le fait autonymique ne serait-il pas à rapprocher des emplois « magiques » stigmatisés par les critiques polonais du discours communiste :

Par opposition à la 'langue commune', la *nowo-mowa* se caractérise par les traits suivants : magie, défaillance référentielle, manipulation de la pensée.

La *nowo-mowa* est une langue ritualisée, remplie d'expressions figées et de formules toutes faites, ce qui la rapproche de la magie [...] les 'mots magiques' peuvent créer la réalité. La magie linguistique est caractéristique d'une façon de penser mythique, qui identifie la pensée à l'existence (c'est-à-dire la dénomination avec son référent) (Bednarczuk, p. 31, in P. Sériot, 1986 : 182 [c'est nous qui soulignons]).

Discutant la notion de « langue magique » en analyste de discours, et rappelant que la référence nominale ne s'enracine pas dans la réalité, mais dans une « formation discursive », P. Sériot conclut :

la langue de bois, ou nowo-mowa, tout simplement, ça n'existe pas. [...] nous dirons que situer le problème du côté de la langue est une impasse. En revanche, explorer les déterminations discursives de la référence nominale, par exemple, permettrait peut-être de se défaire d'innombrables et inutiles apories. (Sériot, 1986 : 188) [c'est nous qui soulignons]

Ainsi donc, c'est bien le problème de la référence qui est posé, et celui du rôle discursif du fait autonymique ; dans les exemples donnés, la mention du lexème semblerait en revanche effacer l'usage, sans doute difficile à appréhender par les non-initiés. Pour d'autres raisons que *dictature*, *autogestion* semble, aux yeux d'un lectorat critique, paradoxalement, davantage s'imposer, par le fait autonymique, plus comme signifiant (mais quel signifié et quel référent ?) que comme signe. ; la difficulté de sa lecture (quel référent ?), jointe à sa répétition discursive entraînerait le jugement épilinguistique de « langue de bois ».

3. Fait autonymique et langue de bois

On ne peut que souscrire à l'opinion exprimée par P. Sériot (1986) ; si le vocable « langue de bois », imposé par les discours médiatiques, s'est fixé, c'est bien de « discours de bois » qu'il faudrait parler. Ainsi de l'énoncé forgé autour du paradigme *liberté*, ou *république*. Et les fragments énoncés par les organisations adeptes de l'*autogestion socialiste* s'en rapprochent, par la répétition d'ordre autonymique du mot, même si cette répétition n'atteint pas le martelage signalant le pastiche.

L'emploi de « langue de bois », voire de « langue boisée », en France, n'en fait pas le synonyme de « discours magique », mais de discours figé par l'abus de vocables et de formules n'appartenant pas au vocabulaire mondain, et donc jugés opaques. Ces vocables, comme *autogestion*, sont perçus comme appartenant à un domaine spécialisé, peu ou non connu, peu ou non accessible, ont à voir avec la représentation courante de « figé », et sont jugés comme « jargon ».

La comparaison de l'extrait discursif prononcé par J.-M. Le Pen avec celui des résolutions de la CFDT et du PSU est de ce point de vue éclairante. Le premier recourt à des vocables mondains dont il construit une référence spécialisée, qui ne bloque pas leur fonctionnement courant. Auto-citations et allusions à des théories constituées ne sont perçues que par un double « public averti », celui des adeptes du Front national et celui de ses adversaires, la lecture de l'opacification référentielle nécessitant une mémoire discursive disponible et particulière. En revanche, l'emploi systématique du même mot fait de lui une sorte d'étiquette, perçue par un très large lectorat, surtout si ce mot est resté spécialisé, et dont le fonctionnement référentiel peut cependant ne pas apparaître à beaucoup. Dans un cas,

la lecture se fait en feuilleté, et non en continuum ; dans l'autre, la lecture est bloquée par l'insistance même mise sur la citation du mot par lui-même. Si, comme l'écrit M. Tournier (1986), opposant langue de bois et parler vrai,

Parler vrai, c'est sans doute réduire le décalage au réel ; c'est surtout donner le « la » de son discours, en avouant quel rapport il entretient avec les propriétaires déjà installés aux commandes du lexique.

Parler vrai, c'est alors se battre contre ces durcissements qui constituent les habitudes des mots et vont jusqu'à bloquer leur réajustement aux faits. [...] Tout discours politique joue avec le bois de la langue.

la lecture des faits autonymiques dans les discours politique dépendrait pour beaucoup de la lisibilité de ces jeux.

Les deux cas du fait autonymique examinés ici sont distingués notamment par la perception des récepteurs, perception qui diffère du tout au tout. Dans le premier, le discours se construit à partir de la prise en compte de la diversification des groupes de récepteurs visés ; dans le second, c'est un discours de militants à des militants, et éventuellement futurs militants, adhérents, ou sympathisants. A eux de se reconnaître dans un discours explicite et décodable à cette condition ; sinon c'est le jugement de « langue de bois » qui bloque la lecture.

La lisibilité du fait autonymique et donc de l'opacité référentielle aurait ainsi fortement à voir avec l'emprise d'un signifiant difficile à décrypter, ou l'acceptabilité de vocables sciemment employés comme pluri-référentiels. Si, comme le montrent certaines analyses de discours, la langue de bois et la « détermination discursive de la référence nominale » sont liées, la fixation d'énoncés en discours, ou en langue, et la mémoire discursive jouent un rôle dans la double lecture de leur fonctionnement autonymique et de leur fonctionnement bloqué.

Exemplier

I- *Libération*, lundi 13 juillet 1998, p.17 (POLITIQUES)

Le Pen : « La Coupe du monde est un détail de l'histoire » *Nouvelle diatribe provocatrice du leader du FN.*

Histoire de rester en phase, Le Pen a d'ailleurs tenu à « relativiser » en qualifiant la Coupe du monde de « détail de l'histoire de la guerre que se mènent les peuples sur les terrains de sport. » Rires gras d'un public averti. [...]

« C'est la victoire de l'équipe de France, mais je la revendique aussi comme la victoire du Front national, qui en avait dessiné le cadre. »

A le croire, si les joueurs entonnent la Marseillaise, c'est bien la preuve d'une « certaine lepénisation des esprits. »

« L'affrontement médiatisé des équipes de football a un certain parfum d'affrontement national. Et qui pourrait plus que nous s'en féliciter ? Le Front National a toujours reconnu que les citoyens français peuvent être de races et de religions différentes pourvu qu'ils aient en commun l'amour de la patrie et la volonté de la servir. »

Il y a deux ans, le président du FN disait exactement l'inverse. Pendant le dernier Euro, en juin 1996, il avait jugé « artificiel de faire venir des joueurs de l'étranger et de les baptiser équipe de France. [...] Je n'ai jamais cru que onze messieurs représentaient la France ! »

En droit : les propos de Le Pen, en italique : les commentaires de *Libération*.

II-

CFDT (1970-72)

1. L'autogestion est une perspective pour l'entreprise – le fondement d'une économie vraiment démocratique – la gestion des entreprises par les travailleurs – le socialisme à visage humain –...

L'autogestion est une des orientations fondamentales – l'un des trois piliers de la société à construire – l'une des trois caractéristiques du projet de la CFDT –...

L'autogestion – signifie [que] l'économie comme la politique ne soient plus l'affaire d'initiés, mais l'affaire de tous – exprime [que] ce sont les travailleurs qui éliront les responsables de l'entreprise aux différents niveaux.

2. « Mot creux » pour les uns, « anarchie » pour les autres, le projet d'autogestion s'impose.

Ce mot « autogestion » n'est pas toujours bien compris.

C'est vrai que le mot autogestion, comme le mot socialisme, est parfois détourné de son sens.

Le terme Autogestion est relativement nouveau. Mais si le terme est récent, l'idée, elle, est aussi vieille que le mouvement ouvrier. [...] Sous des mots différents et dans des doctrines différentes, on retrouve toujours la même aspiration – dans laquelle s'insère le projet d'autogestion.

PSU (1972)

L'autogestion est un axe politique – le moyen de réconcilier le travailleur et le citoyen – le fondement du socialisme – l'exigence de la période de transition – le dépérissement progressif de la division sociale du travail – la prise de pouvoir par les travailleurs – le renversement de l'Etat bourgeois – la volonté des travailleurs d'organiser directement les formes du pouvoir ouvrier, ... – la réponse aux aspirations des travailleurs vécues quotidiennement.

L'autogestion est un projet [celui d'] une société où les hommes soient capables de prendre en mains leurs propres affaires, de prendre eux-mêmes les décisions qui concernent leur travail, leur cadre de vie... toute leur vie quotidienne – la réalité de demain ... – le socialisme et la liberté.

(Corpus in *Langue Française* n° 53, 1982, note p. 93).

Bibliographie

ARRIVÉ M., GADET F., GALMICHE M. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris.

ARVON H. (1985) : *L'autogestion*, PUF Que Sais-je ? n° 1832, Paris.

AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 vol., Larousse, Paris.

AUTHIER-REVUZ (2001) : « Le discours rapporté », *Une langue, le français*, dir. R. Tomassone, Hachette, Paris, pp. 192-201.

COURTINE J.-J. (1981) : *Analyse du discours politique*, chap. III « Orientations théoriques de la recherche, 3.2. » A propos de la notion de « mémoire discursive », pp.49-58, *Langages* n° 62, Larousse, Paris.

COURTINE J.-J. (1994) : « Le tissu de la mémoire : quelques perspectives de travail historique dans les sciences du langage », *Langages* n° 114, *Mémoire, histoire, langage*, pp. 5-12, Larousse, Paris.

MORTUREUX M.-F. () : *La lexicologie entre langue et discours*, SEDES-Nathan, Paris.

- MORTUREUX M.-F. et PETIOT G. : « Hypo/hyperonymie et stratégies discursives », pp. 115-121, *Langages* n° 98 *L'hyponymie et l'hyperonymie*, dir. M.-F. Mortureux, Larousse, Paris.
- PETIOT G. (1982) : « *Autogestion* : discours politique et vulgarisation », pp. 92-108, *Langue Française* n° 53, *La vulgarisation*, dir. M.-F. Mortureux, Larousse, Paris.
- PETIOT G. (1985) : « Y a-t-il un *nous* autogestionnaire ? », pp. 167-188, *Mots* n° 10, « *Le 'nous' politique* », dir. A. Geffroy, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris.
- PETIOT G. (1990 a) : « D'*autogestion* en *autonomie*, où en est le « socialisme démocratique ? », pp. 20-31, *Mots* n° 22, *Le nouveau vocabulaire des socialistes*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris.
- PETIOT G. (1990 b) : « Entre le consensus et les divergences : 'Liberté(s)' dans les discours politiques », pp. 213-226, *La quadrature du sens*, dir. C. Normand, PUF La Nouvelle Encyclopédie, Paris.
- PETIOT G. (1998) : « Figement lexical, discours politique, langue de bois », pp. 293-308, Rencontres Méditerranéennes, 1^{ère} RLM *Le figement lexical*, CERES, Tunis.
- PINEIRA-TRESMONTANT C. (1988) : « Rigidités discursives et flou sémantique », pp. 145-169, *Mots* n° 17, *Le 'Gharib' au Liban [...] Lexies de bois [...]*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.
- REY A. (1977) : *Le lexique : images et modèles*, A. Colin, Paris.
- REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage*, Editions Le Robert, Paris (2^{ème} édition, Armand Colin, 1997).
- REY-DEBOVE J. (1985) : « Le métalangage en perspective » pp. 21-32, *DRLAV* n° 32, Université Paris VIII Vincennes.
- SERIOT P. (1986) : « Langue et langue de bois en Pologne », pp. 181-189, *Mots* n° 13, *Identités [...] Langue de bois*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.
- SERIOT P. (1994) : « Le cas russe : Anamnèse de la langue et quête identitaire (la langue-mémoire du peuple) », pp. 84-97, *Langages* n° 114 *Mémoire, histoire, langage*, dir. J.-J. Courtine, Larousse, Paris.
- TAGUIEFF P.-A. (1998) : *La couleur du sang*, Les Petits Libres, Editions Millet et une nuits, Paris.
- TOURNIER M. (1986) : « Critique de la critique : langue de bois et parler vrai », pp. 191-200, *Mots* n° 13, *Identités [...] Langue de bois*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.

Dictionnaires

J. REY-DEBOVE, H. COTTEZ, A. REY, *Petit Robert*, Société du Nouveau Littré, Le Robert, Paris, 1967.

Petit Robert électronique, 1996.